

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 JUILLET 1911

No. 13

SOMMAIRE—La célébration de la Saint-Jean-Baptiste et le couronnement du Roi—*Société du Parler français du Manitoba*—Pie X et le Portugal—Le Cardinal Gennari et le décret *Quam Singulari*—Rivière Rouge—*L'Apôstolat chez les Ruthènes*—Visite des élèves de l'École Normale de Winnipeg à l'École Provencher de Saint-Boniface—Nos Missionnaires—Profession religieuse à Kenora, Ont.—*Poésies de Saint-Boniface*—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

LA CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

ET LE COURONNEMENT DU ROI.

On a fait coïncider cette année à Saint-Boniface la célébration de la fête nationale avec celle du couronnement de Sa Majesté Georges V. Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte rendu détaillé de cette double célébration, qui fut très imposante. Une grand' messe pontificale fut chantée en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste et un *Te Deum* solennel à l'occasion de l'heureux événement du couronnement de notre digne Souverain. La société Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1871, célébrait cette année son quarantième anniversaire. Les diverses Associations métisse, française et belge, — dont les intérêts concernant la foi et la langue sont communs, — s'étaient unies à la Société canadienne-française. Espérons que les liens noués en cette circonstance se resserreront chaque jour davantage. Ce sera tout gain pour chacun des groupes catholiques et français. L'union fait la force.

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS DU MANITOBA

AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ MÈRE DE QUÉBEC.

À l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste le 22 juin, pendant que le pique-nique battait son plein dans la cour du collège de Saint-Boniface, les principaux officiers de la Société, quelques membres du cercle La Vérendrye, de l'A. C. J. C. et quelques patriotes, prêtres et laïques, se réunirent en un congrès improvisé et jetèrent les bases de la fondation d'une succursale de la *Société du Parler*

français au Canada, devant être connue sous le nom de *Société du Parler français du Manitoba* et affiliée à la Société mère de Québec.

Le président d'honneur de la succursale manitobaine — la deuxième en date, venant après celle de Montréal établie au printemps de 1910 — est S. G. Mgr l'Archevêque de Saint Boniface. Vice-président d'honneur: l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, membre de la *Société Royale* du Canada. Membres d'honneur: Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., l'honorable A.-C. LaRivière, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface en 1871, M. l'abbé A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception à Winnipeg, le R. P. Joseph Carrière, S. J., recteur du collège de Saint-Boniface, et M. Joseph Bernier, député provincial de Saint-Boniface.

MEMBRES ACTIFS.

Président: L'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast, président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Vice-présidents: MM. J.-A.-F. Bleau, maire de la ville de Saint-Boniface, et Joseph Baril, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste provinciale. Secrétaires: MM. J.-A. Beaupré, avocat, président du cercle La Vérendrye, et G.-R. Brunet, ancien instituteur et secrétaire du bureau de police de la ville. Trésorier: M. Albert Auger, étudiant en génie civil.

CONSEILLERS.

MM. Roger Goulet, inspecteur des écoles bilingues et président de l'*Union Nationale Métisse*, Jules Grymonpré, notaire et président de l'*Association Nationale Française*, Pierre Bossuyt, président du *Club Belge*, C.-F. Cardinal, président de la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Winnipeg; le R. P. Joseph Blain, S. J., préfet des études du collège de Saint-Boniface, MM. les abbés Arthur Béliveau, D. D., procureur de l'archevêché, et Denys Lamy, directeur des *Cloches*, MM. L. Hacault, de Bruxelles, Dr Gendreau, de Saint-Norbert, Dr Bélanger, de Saint-Pierre, L.-A. Delorme, avocat, de Winnipeg, Dr F. Lachance, échevin, A. Potvin, inspecteur des écoles bilingues, C.-H. Royal, avocat, E. Guilbault, A. LaRivière et Jean Bacuez. Ces derniers sont de Saint-Boniface.

La nouvelle société a eu sa première réunion dimanche dernier le 25 du courant au collège. On a pris les mesures nécessaires pour affilier la nouvelle succursale à la *Société du Parler français au Canada* et l'on a décidé de travailler incessamment à la préparation d'un travail élaboré sur la situation et l'état du français au Manitoba et dans l'Ouest en vue du congrès de l'an prochain à Québec.

L'importance de cette fondation de la *Société du Parler français du Manitoba* ne saurait échapper à personne. Outre qu'elle est une splendide affirmation de la vitalité de notre élément dans la pro-

vince, elle surgit à un moment où son utilité est on ne peut plus tangible. Il importe beaucoup que la question du français dans l'Ouest canadien soit présentée devant le congrès de Québec avec toute l'autorité et toute la lumière possible. C'est la tâche que la nouvelle organisation saura mener à bonne fin. Les noms de ceux qui en font partie sont un gage assuré de succès. A l'œuvre donc et en avant !

PIE X ET LE PORTUGAL.

L'*Osservatore Romano* nous apporte un bref résumé de l'Encyclique que Sa Sainteté Pie X adresse aux évêques du monde entier au sujet des attentats commis contre l'Eglise au Portugal. En voici l'analyse d'après le journal romain :

Le Pontife, en termes vigoureux mais sereins et complètement objectifs, déplore les attentats commis au Portugal contre l'Eglise. Il commence par rappeler comment, à peine le régime républicain eut-il été proclamé, le gouvernement provisoire inaugura toute une série de dispositions animées de l'esprit anticlérical le plus avancé. Le Pape rappelle donc la violente destruction de tous les ordres religieux, dont les membres furent expulsés de la manière la plus brutale et la plus barbare, la suppression des jours de fête de la religion catholique, l'abolition du serment religieux, l'interdiction d'enseigner la doctrine chrétienne dans les écoles publiques, l'introduction du divorce, la destitution arbitraire des évêques de Porto et de Béjà. . .

Aujourd'hui le gouvernement portugais a mis le comble à son œuvre antireligieuse par la publication de la loi de Séparation de l'Etat et des Eglises. Le Pontife ne peut se taire plus longtemps, mais il se sent obligé par les devoirs de son ministère de dénoncer au monde entier l'énormité de cette loi.

LE CARDINAL GENNARI

ET LE DECRET *QUAM SINGULARI*.

Le décret de Pie X sur la communion des petits enfants n'est pas encore compris de tous. Des parents négligent leur devoir sur ce point et même certains prêtres semblent ne pas saisir le véritable esprit de l'ordonnance pontificale. Pour l'instruction des uns et des autres, nous empruntons à la *Nouvelle Revue Théologique*, (numéro d'avril), dirigée par des Pères de la Compagnie de Jésus, le résumé d'un article de S. Em. le Cardinal Gennari, préfet de la Congrégation du Concile, sur le sujet. (*Monitore ecclesiastico*, 30 novembre 1910) :

I. — Qui pèche, lorsqu'un enfant parvenu à l'âge de raison ne se confesse et ne communie pas ?

1o L'enfant lui-même, dans la mesure où entre de la malice dans

son abstention. La malice d'un enfant qui *commence* à raisonner ne saurait communément, en pareille matière, être gravement coupable.

2o Les parents, en négligeant de veiller par eux-mêmes ou par d'autres à ce que les enfants accomplissent leur devoir, pèchent gravement contre la piété naturelle.

3o Les confesseurs commettent dans le même cas deux fautes graves: l'une contre le précepte formel du décret, l'autre contre la charité.

4o Les maîtres chargés de la formation intellectuelle et morale des enfants sont tenus *in solidum* (conjointement) et *sub gravi* (sous peine de faute grave) avec les parents, de par le quasi contrat qui les lie en justice, à procurer l'accomplissement des mêmes devoirs.

5o Gravement aussi pécheraient les curés dans les mêmes circonstances, eux que la justice et la charité obligent à faire observer par leurs paroissiens les lois de l'Eglise. Ils doivent s'informer du développement et des dispositions de l'enfant, avertir de l'urgence du précepte, en faciliter l'accomplissement.

II. — Une autre faute grave consisterait de la part des mêmes personnes à ne pas tenir compte pratiquement du précepte: *Puero-rum curam habentibus omni studio curandum est ut post primam. Communionem iidem pueri ad sacram mensam sapius accedant, et, si fieri potest, etiam quotidie.* -- Tous ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la Table Sainte après leur Première Communion et, si c'est possible, tous les jours.

Pèchent donc *a*) les parents qui n'ont cure de faire communier leurs enfants souvent et, si possible, chaque jour; *b*) les confesseurs qui n'exhortent pas, n'aident pas à l'accomplissement de ce précepte; *c*) les éducateurs qui font preuve à ce sujet ou d'indolence ou de mauvais vouloir; *d*) les curés coupables de ne point, en public et en particulier, porter les enfants à la communion fréquente.

Tous ces devoirs ont leur raison d'être dans le besoin qu'a l'enfant de croître en Jésus-Christ, d'éviter le mal, de progresser en vertu. Du même besoin découle aussi pour les mêmes personnes le devoir de donner aux mêmes enfants une instruction religieuse solide et suivie.

RIVIERE-ROUGE.

Du Bulletin des Recherches Historiques.

A l'époque des combats acharnés que se livrèrent autrefois à cette place les Sioux et les Sautaux, le sang coula très abondamment dans le lac et la rivière du voisinage. A partir de cette bataille les Sauvages désignèrent le lac et la rivière sous le nom d'Eau Ensanglantée, et les Français les appelèrent Lac Rouge, Rivière Rouge.

L'APOSTOLAT CHEZ LES RUTHÈNES.

Le *Messager Canadien du Sacré-Cœur*, numéro de juillet, fait de très judicieuses remarques en parlant de l'importante brochure de M. l'abbé Adonias Sabourin, dont nous avons déjà recommandé fortement la lecture à plusieurs points de vue. Notre confrère montréalais rend d'abord un bel éloge au zèle intrépide de l'auteur, *qui cepit facere et dicere*, et il continue ainsi :

— Mais, avec tout son courage et l'aide de quelques rares collaborateurs, il ne peut suffire à la tâche. Il s'est donc adressé aux jeunes gens de nos collègues. Aux âmes d'élite que le souffle divin pousse à l'apostolat et au sacrifice d'elles-mêmes, il a dit: venez. Il vous faudra de l'énergie et de l'abnégation: mais Dieu, qui donne la force, est bon et la moisson est belle.

Déjà quelques séminaristes ont répondu à l'appel. Ils se préparent à aller rejoindre les ouvriers de la première heure. D'autres se sentant suavement invités par Notre-Seigneur au même labeur, hésitent. Ils ne manquent pas de générosité: mais certains conseillers, remplis de sagesse . . . humaine, leur ont chuchoté à l'oreille: "Est-il bien prudent d'engager ainsi votre avenir?" A preuve, l'extrait de la lettre que voici et qui figure dans la brochure, p. 11.

" . . . Votre appel à la jeunesse étudiante m'a touché. Si Dieu le veut, j'ai l'intention de me consacrer aux missions ruthènes.

" Mais voici l'objection que m'ont faite des personnes éclairées à qui j'ai demandé conseil: " *Vous n'êtes qu'en rhétorique et ne pouvez être ordonné prêtre avant six ans. Ajoutez à cela deux années d'étude en Autriche, vous ne pourrez rendre des services réels avant huit ans. A cette époque, ou les Ruthènes auront des prêtres de leur nationalité, ou ils seront anglicisés.*"

" Veuillez, s'il vous plaît, ajoutez le jeune homme à l'abbé Sabourin, me donner des renseignements sur votre œuvre et me dire si je pourrais vous y secourir."

Cette lettre en dit long sur la légèreté d'esprit de certains mentors qui, sans données suffisantes, tranchent impertubablement une question de vocation dont dépend le salut de nombre d'âmes et ne craignent pas de s'interposer entre Dieu qui appelle et l'âme généreuse qui répond: je suis prêt.

La brochure de M. l'abbé Sabourin est une réponse péremptoire à l'insidieuse objection faite au jeune rhétoricien.

L'auteur y affirme que pour conserver le culte et la foi à nos Ruthènes il ne faut guère compter sur les prêtres de Galicie; qu'ils sont peu nombreux et ne suffisent pas même aux divers ministères de leur propre pays.

Quant à l'anglicisation à brève échéance, il démontre qu'elle est une utopie. Outre que les groupements actuels s'y opposent, la race

ruthène, l'histoire le prouve, est une des moins assimilables. Au reste, quoiqu'il adviene plus tard — très tard ! — à ce sujet, il importe de répondre aux nécessités présentes. Il faut à tout prix porter secours à ces populations catholiques qui, faute de prêtres, ou bien perdront la foi ou bien passeront à l'hérésie qui les guette et leur dresse déjà des pièges.

C'est pourquoi aux jeunes gens qui en ont l'inspiration et le courage, nous répéterons avec M. l'abbé Sabourin: "Allez aux Ruthènes!"

A tous nos lecteurs nous demanderons de contribuer de leurs aumônes à l'éducation de jeunes Ruthènes qui deviendront ensuite les pasteurs et les missionnaires de leurs compatriotes au Canada.

Les uns et les autres voudront bien s'adresser à M. l'abbé Sabourin, Sifton, Manitoba.

Hermas Lalande. S. J.

NOTE des Cloches: Si nous avons souvent occasion de parler de M. l'abbé Sabourin, pour appuyer son œuvre de presse, nous n'oublions pas que le premier prêtre latin devenu ruthène est un rédemptoriste belge, le R. P. A. Delaere, de Yorkton, Sask. Il a aussi le premier jeté le cri d'alarme en présence de l'immensité de la moisson et des dangers qui la menacent. Son *MEMOIRE sur les TENTATIVES DE SCHISME ET D'HERESIE au milieu des Ruthènes de l'Ouest Canadien*, publié en 1908, contient un appel chaleureux et fort bien motivé à la jeunesse ecclésiastique du Canada, et principalement à celle de la province de Québec. Il continue toujours son travail de missionnaire, aidé de deux zélés frères en religion, passés comme lui au rite ruthène, les RR. Boels et Decamps. Un autre rédemptoriste belge se prépare encore en Galicie en même temps que trois prêtres canadiens-français. M. l'abbé Sabourin a maintenant un précieux auxiliaire dans la personne de M. l'abbé Claveloux revenu de Galicie le 17 avril dernier.

Enfin, les derniers, mais non les moindres, nos dévoués et infatigables Pères Basiliens de Winnipeg et de l'Alberta opèrent depuis plusieurs années une grande somme de bien parmi leurs coreligionnaires et compatriotes. Plût au ciel qu'ils fussent cinquante fois plus nombreux ! Ils ne sont que quatre dans tout l'Ouest. C'est le cas de redire la parole du Divin Maître: *Messis quidem multa, operarii autem pauci.*

Puisse le journal ruthène, publié régulièrement chaque semaine à Winnipeg à la *Maison de la Bonne Presse*, porter dans chaque foyer ruthène du Canada la lumière qui éclaire les intelligences et l'aliment qui nourrit les âmes ! Puisse-t-il réussir à prémunir nos chers frères ruthènes contre les pièges nombreux que leur tendent le schisme et l'hérésie et leur faire reconnaître les loups rapaces, déguisés en pasteurs, qui travaillent à décimer le troupeau !

VISITE DES ELEVES DE L'ECOLE NORMALE DE WINNIPEG
A L'ECOLE PROVENCHER DE SAINT-BONIFACE.

Bien qu'un peu en retard, nous tenons à rendre compte d'une visite des élèves de l'École Normale de Winnipeg à l'École Provencher de Saint-Boniface, dirigée par les Rds Frères de Marie. Cette visite a eu lieu le 9 mai. Les futurs instituteurs et institutrices étaient accompagnés par le Dr W. A. McIntyre, leur Principal. A leur arrivée, ils furent salués par le Principal de l'École, le Rd Frère Joseph.

A la demande du Dr McIntyre, on commença par faire exécuter l'exercice du sauvetage en cas d'incendie (fire-drill). Dans l'espace exact d'une minute et demie les trois étages, contenant environ 400 élèves, étaient évacués, et en moins de temps encore, les garçons étaient revenus à leurs places et s'étaient remis à leur travail. Le tout s'était accompli dans un ordre parfait.

Les visiteurs passèrent ensuite dans les classes pour voir la manière dont les différentes matières y sont enseignées. Ils furent émerveillés des succès obtenus par la méthode de lecture dite phonétique. Ils furent surtout surpris d'entendre les mêmes élèves lire avec une égale facilité et un accent parfait l'anglais et le français.

Dans le huitième grade, les garçons firent un exercice d'écriture commerciale d'après la méthode du *mouvement musculaire*. La grâce et l'uniformité de la position, l'aisance du mouvement et les résultats obtenus ravirent les visiteurs. On interrogea ensuite les élèves sur l'histoire d'Angleterre, sur la période de la Réforme, et l'on obtint des réponses nettes et précises sur les questions les plus débattues de cette époque. Un exercice de calcul mental montra aussi aux visiteurs la sûreté et la promptitude avec lesquelles les écoliers donnaient les solutions. Sur l'invitation du professeur de la classe, le Dr McIntyre posa lui même deux problèmes. La réponse au premier ne se fit pas attendre: elle jaillit aussitôt après que la question fut posée. Le second problème renfermait un point subtil de l'application des fractions. Le docteur fit remarquer qu'il ne pensait pas les élèves capables de le résoudre, vu qu'à l'École Normale on y avait rencontré des difficultés, mais à son grand étonnement le plus jeune garçon de la classe leva la main et donna la réponse exacte. Les visiteurs ne purent s'empêcher d'applaudir l'élève qui résolvait mentalement un problème de nature à embarrasser des esprits plus mûrs.

Les visiteurs furent ensuite priés de se rendre dans la salle des réunions. Le chœur de l'école, composé d'environ 120 garçons, les salua par un chant de bienvenue: *Song of Welcome*. Le Principal souhaita la bienvenue au nom des professeurs et des élèves et fit quelques remarques bien pratiques sur la noble mission de l'éducateur dans cette province cosmopolite du Manitoba et sur l'union qui doit exister entre tous les membres du corps enseignant pour obtenir les

résultats désirés. Chaque classe donna ensuite à tour de rôle des récitation en français et en anglais. Une petite comédie: *The troublesome servant*, amusa beaucoup les spectateurs. Le chœur exécuta plusieurs chants parmi lesquels: *Chant guerrier . . . On gallant company . . . L'orage . . .* et *O Carillon* furent particulièrement applaudis. L'un des visiteurs fit cette remarque que nous nous plaisons à enregistrer: "J'habite le Canada depuis vingt ans et c'est la première fois que j'entends des garçons qui ne crient pas, mais chantent réellement."

Le Dr McIntyre se leva pour exprimer son appréciation et ses remerciements. Il fit remarquer que *l'École Provencher était une démonstration pratique que les élèves des écoles bilingues peuvent et savent parfaitement maîtriser les deux langues*. Après avoir complimenté les maîtres et les élèves, il termina en disant: "Notre visite a été instructive et intéressante; je suis sûr que tous nous avons appris quelque chose qui nous profitera dans notre carrière."

Les visiteurs chantèrent ensuite à l'unisson: *O Canada*, en anglais, et demandèrent que les garçons répétassent à quatre voix le même chant en français. Enfin, avant de quitter la salle, visiteurs et visités chantèrent avec entrain: *God save the King!*

Après le départ des élèves, les visiteurs repassèrent par les différentes classes pour les examiner à loisir. Le musée et surtout les aquariums, remplis des diverses sortes d'êtres vivants des étangs et rivières du Manitoba, les intéressèrent beaucoup. Une visite à la cathédrale termina cet agréable après-midi.

NOS MISSIONNAIRES.

Du *Courrier du Finistère*, 8 avril.

Les Révérends Pères C.-J. Camper et H. Péran, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, missionnaires au Manitoba, Canada, tous les deux originaires du diocèse de Quimper, viennent d'arriver en Bretagne. Le but de leur voyage est le recrutement de vocations religieuses, sujets missionnaires, prêtres, frères convers surtout, et aussi jeunes filles disposées à se faire religieuses et à consacrer leur vie aux labours des missions.

Mgr Adélarde Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface, les a chargés de faire connaître la Congrégation des Missionnaires Oblats du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, dont il est le supérieur et le fondateur. C'est une Congrégation déjà très florissante malgré sa jeunesse et les épreuves par lesquelles elle a passé; ses membres se destinent à l'enseignement des enfants dans les missions sauvages et dans les paroisses, œuvre de zèle et de dévouement que le bon Dieu bénit et qu'il récompensera surtout. Le bon Père Camper est l'aumônier de cette humble Congrégation.

Si on pouvait se rendre compte du nombre incalculable de colons qui arrivent chaque année au Manitoba et dans tout le Nord-Ouest Canadien, on comprendrait facilement l'importance de la mission que les deux missionnaires viennent remplir; c'est bien le cas de rappeler la parole du Saint Evangile: "la moisson est très abondante et les ouvriers peu nombreux."

La Bretagne, si renommée dans le monde entier pour sa foi et son dévouement, a déjà beaucoup de ses généreux enfants dans ces missions de l'Extrême-Nord, mais quelques-uns commencent à vieillir et vont bientôt recevoir leur belle couronne du bon Dieu; il leur faudrait des remplaçants de leur pays et de leur trempe. Les *Annales de la Propagation de la Foi* ont parlé assez souvent du vénérable Père Lestanc, de Saint-Pierre-Quilbignon, qui a aujourd'hui 80 ans et est encore assez vigoureux après 55 ans de mission, du R. P. L. Le Goff, de Landéda, qui travaille depuis 45 ans à l'évangélisation des Sauvages Montagnais, du Révérend Père Camper, qui, à l'âge de 69 ans et après 45 ans de mission, paraît encore vigoureux et aussi plein de zèle qu'un jeune missionnaire de 25 ans; mais leurs brevets de vieillesse ne sont pas des brevets d'immortalité, il leur faudrait de vaillants et généreux remplaçants, car ces intrépides pionniers de la première heure ont ouvert un vaste champ à l'apostolat.

Dans cet apostolat le missionnaire est puissamment aidé par de généreux frères convers, dont le ministère un peu plus humble, est souvent aussi méritoire. Pour devenir un de ces ouvriers méritants il n'est pas nécessaire d'être l'inventeur du télégraphe sans fil, il suffit d'aimer le bon Dieu et de savoir se dévouer et prier.

Les Révérends Pères Missionnaires viennent d'apprendre par une lettre de leur Révérend Père Provincial que la maison de leur Juniorat a été complètement détruite par le feu le 10 mars dernier. Les amis des missionnaires prieront pour qu'un établissement si important et si nécessaire pour le recrutement des vocations renaisse le plus vite possible de ses cendres.

Un ami.

PROFESSION RELIGIEUSE A KENORA, ONT.

Le 21 juin, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé à l'hôpital Saint-Joseph de Kenora la cérémonie de la profession perpétuelle de la Rde Sœur Marie-Liguori, des Sœurs de la Providence de Montréal. La nouvelle professe perpétuelle, née Marie-Anne Paillé, appartient à une famille de Saint-Charles, Man. Le R. P. Bousquet, o. m. i., principal de l'école indienne de Kenora, M. l'abbé Clovis Paillé, desservant de Rainy River, Ont., frère de la professe, et M. l'abbé Denys Lamy, de l'archevêché, cousin, assistaient à la cérémonie. Ce dernier a prononcé le sermon de circonstance.

Les RR. PP. O'Dwyer et Thérien, o. m. i., vinrent prendre le di-

ner à l'hôpital en compagnie de Monseigneur et des autres prêtres Les Rdes Sœurs de la Présentation, qui dirigent le couvent de la paroisse, firent une visite aux Sœurs de la Providence dans l'après midi.

POESIES DE SAINT-BONIFACE.

Tel est le titre d'un recueil de poésies publiées par M. Pierre Lardon, depuis de longues années en service à l'hôpital de cette ville. Ce qui explique pourquoi le gentil opuscule est dédié à la Très Rde Mère Piché, supérieure-générale des Sœurs Grises de Montréal, et pourquoi les personnes et choses de l'Hôpital y tiennent une si large place. Nous ne dirons pas que ces poésies sont parfaites. Un critique exercé pourrait facilement y relever, par ci par là, quelques fautes de versification, certaines incorrections de style et même quelque incohérence dans plusieurs tropes. Néanmoins nous nous plaisons à louer la noble et chrétienne inspiration qui les anime et le parfum du terroir qui s'en dégage. L'illustration est remarquable. C'est plaisir d'y retrouver la reproduction des photographies des principaux édifices catholiques de Saint-Boniface depuis la vieille Maison-Vicariale de 1844 jusqu'à la Cathédrale actuelle. Nos familles aimeront sans doute à conserver ce recueil comme un souvenir qui a son mérite et son prix.

DING! DANG! DONG!

Sur l'invitation de S. G. Mgr l'Archevêque et avec la permission de Mgr l'Evêque de Prince-Albert, son Ordinaire, M. l'abbé P. E. Myre, curé de Marcelin, a fait un voyage dans le sud de la Saskatchewan dans les intérêts de la bonne presse, particulièrement du *Patriote de l'Ouest*. C'est une œuvre éminemment sacerdotale. Il est venu ce temps, — dont parlait naguère un illustre évêque de France — où le soin de diriger les lectures des fidèles et de leur apprendre à en tirer profit est l'une des occupations les plus importantes d'un prêtre. La réalisation du mot de Léon XIII devient de jour en jour plus urgente: *Un bon journal, c'est une mission perpétuelle dans une paroisse.*

— M. l'abbé Michel F. Power, âgé de 34 ans et prêtre depuis 1906, a été nommé évêque du diocèse de Saint-Georges dans l'île de Terre-Neuve. Il succède à S. G. Mgr McNeil, promu l'an dernier à l'archevêché de Vancouver. Le nouvel évêque est le plus jeune de l'univers entier, dit-on. Il était curé dans le diocèse dont il devient le chef. *Ad multos annos!*

— Le XXIIe Congrès Eucharistique international a été tenu à Madrid, capitale de l'Espagne, du 25 au 29 juin. S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, y assistait.

— La procession de la Fête-Dieu a été très imposante à Saint-Boniface. Les rues étaient bien décorées. Les Carillon-Sacré-Cœur tra-

chaient agréablement au milieu des autres drapeaux. De superbes reposoirs, artistement ornés et environnés d'anges, avaient été préparés chez MM. J. Senez et E.-J. O'Sullivan. S. G. Mgr l'Archevêque portait le Très-Saint-Sacrement et les cadets du collège lui faisait escorte.

— Le Dr Popham, de Winnipeg, a eu l'effronterie de lancer son automobile à travers les rangs de la procession et de le faire diriger à la rencontre du dais, mais les hommes n'ont pas été lents à saisir son véhicule et à le mettre à côté de la voie. Puisse la leçon profiter !

— Le R. P. Morard, provincial des M. S., de Forget, Sask., est venu à Saint-Boniface le 16 juin dernier.

— Le 23 juin les élèves de l'école du Sacré-Cœur de Winnipeg, dirigée par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, ont donné une très jolie séance en l'honneur du vingt-deuxième anniversaire de l'ordination sacerdotale du R. P. X. Portelance, o. m. i., curé de la paroisse. S. G. Mgr l'Archevêque y assistait.

— Le R. P. Lecoq, o. m. i., supérieur de Norway-House, venu à Saint-Boniface dans l'intérêt de ses missions, est reparti le 19 juin. La Rde Mère M.-Saint-Viateur, supérieure des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., est partie en même temps que lui pour aller visiter ses Sœurs de Norway-House et leur conduire une auxiliaire dans la personne de la Rde Sœur Alphonse de Liguori.

— *L'Union Nationale Métisse* du Manitoba a fortement exhorté tous les Métis d'origine française de l'Ouest à se faire enregistrer comme tels par les officiers du recensement. *L'Union* déclare qu'il a été constaté que les recensements précédents étaient loin de donner le chiffre exact et même approximatif de la population métisse.

— Le R. P. H. Emard, o. m. i., a prêché une retraite aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste dans la semaine du 18 juin.

— Le R. P. Decoene, c. ss. r., de Brandon, est actuellement en Belgique et travaille au recrutement d'une colonie flamande. Le dévoué missionnaire, flamand d'origine, exerce un ministère fructueux parmi ses compatriotes au Manitoba.

— L'Hôpital des Rdes Sœurs de la Miséricorde à Edmonton, Alta., érigé il y a sept ans, va être considérablement agrandi. L'édifice sera le triple de celui d'aujourd'hui et coûtera \$ 200 000. L'honorable M. Sifton, premier ministre de l'Alberta, actuellement en Angleterre, est porteur d'une lettre de plusieurs amis de l'œuvre sollicitant \$ 25 000 de Lord Strachona.

— M. Nicolas de Turystowski, successeur du Dr Schwegel, comme consul d'Autriche à Winnipeg, est arrivé le 4 juin. Il appartient à la noblesse polonaise.

— Un pèlerinage manitobain composé d'une centaine de personnes est parti le 20 juin pour Ste-Anne de Beaupré. M. l'abbé Deslandes dirige ce pèlerinage. MM. les abbés W. Lalonde, curé de St-Lazare, et C. Poirier, curé de St-Raphaël, en font partie.

— Nous avons appris avec regret la mort si soudaine de l'honorable T. M. Daly, magistrat de police de Winnipeg. C'est une perte considérable. Cet homme intègre et actif, doué d'un sens moral élevé, accomplissait une grande somme de bien. Il s'intéressait particulièrement aux jeunes délinquants et avait pratiquement organisé un tribunal spécial pour eux. Il fut l'un des plus ardents amis et promoteurs de l'œuvre naissante du Bon-Pasteur à Winnipeg.

— Des cinq premiers ministres des colonies britanniques, présents au Couronnement du Roi le 22 juin, trois sont catholiques: les premiers ministres de la Nouvelle-Zélande, de Terre-Neuve et du Canada.

— La buvette guette l'ouvrier à la sortie de l'usine et de l'atelier, au coin des rues, partout où il devra passer, pour lui ôter, avec son salaire, les joies douces et pures du foyer domestique, la santé, les forces, l'honneur, la vie chrétienne, le ciel! — R. P. Hugolin, o. f. m.

— Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce Charrette, Kirk Co. Cette compagnie s'occupe de plomberie, de chauffage et de couverture. C'est à elle que viennent d'être confiés tous les travaux de ce genre pour le Petit-Séminaire de Saint-Boniface actuellement en construction.

— Nous mettons les jeunes gens et les jeunes filles, ainsi que leurs parents, en garde contre les mauvaises lectures, l'une des plaies de notre temps. On ne saurait user de trop de prudence et de discernement dans le choix des livres, revues et journaux. Il ne suffit pas pour se rassurer qu'on se soit procuré ce qu'on lit chez un libraire catholique. Certaines librairies, tenues par des catholiques peu éclairés ou trop friands de profits faciles, contiennent des ouvrages que pros- crit la morale chrétienne ou qui ne peuvent être lus que par des personnes d'un âge mûr. En garde donc et recours en cas de doute au directeur spirituel.

— Force nous est de remettre au prochain numéro, faute d'espace, plusieurs articles: compte-rendu de la visite pastorale, organisation d'une paroisse syrienne à Winnipeg, construction du pensionnat et de l'école des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Saint-Boniface, école paroissiale ruthène à Winnipeg, œuvre des agonisants des C. S. V. de Makinac, etc.

R. I. P.

Georges Bakos, élève du collège de Saint-Boniface, noyé accidentellement dans la Seine le 18 juin. Il était âgé de 15 ans, avait été confirmé la veille et faisait partie de l'escorte militaire pendant la procession du T. S. Sacrement le jour même de sa mort. Sa famille, d'origine slave, demeure à Lethbridge, Alta. Toutes nos sympathies.

— M. Desmarais, père de l'abbé Desmarais étudiant le ruthène en Galicie, décédé à St-Pie de Guire, Qué.